



## Editorial

Fribourg, le 7 juillet 2020

### **Forte augmentation des demandes d'accès à des documents et projets de digitalisation**

#### Les défis pour l'avenir

Les demandes et de ce fait les exigences dans les domaines de la transparence et de la protection des données augmentent fortement. La crise du coronavirus nous a montré de manière significative l'importance de la protection des données. Elle a également mis le focus sur tout ce qu'il faut prendre en compte lorsqu'au même moment, l'ensemble des services doivent être assurés sous forme numérique, notamment dans le cadre de l'enseignement public, de l'eGovernment et des séances de commissions virtuelles.

Il y a encore beaucoup à faire : avec la révision de la loi sur la protection des données (LPrD), l'Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données (ATPrD) se voit attribuer de nouvelles tâches, telles que l'augmentation des contrôles, l'assistance à l'analyse des risques et à la gestion des failles de sécurité. De plus, l'entrée en vigueur de la réforme de la protection des données de l'UE et la révision prévue de la loi fédérale sur la

rotection des données (LPD) exigent une révision totale du droit cantonal de la protection des données. Laurent Schneuwly, Président de la Commission cantonale de la transparence et de la protection des données.

#### Transparence – forte augmentation des demandes

En 2019, tant le nombre de demandes en médiation que celles de renseignement ont doublé par rapport à 2018. 29 demandes en médiation ont été reçues, dont 12 concernaient le même document et une seule recommandation a été formulée. Les demandes émanent dans la majorité des cas de personnes privées, 4 ont été déposées par des associations et 2 par des médias. Les demandes concernaient des documents très divers, en particulier des services de la santé, de l'environnement, de la construction et de l'aménagement ainsi que de l'agriculture.

93 demandes d'accès ont été déposées auprès des organes publics fribourgeois en 2019. Toutefois, les chiffres réels doivent être sensiblement plus élevés : nous supposons que beaucoup plus de demandes d'accès ont été soumises, mais qu'elles ne sont pas toujours identifiées comme telles. Il est important de continuer à sensibiliser les organes publics afin que toutes les demandes soient traitées sous l'angle de la loi sur l'information et l'accès aux documents (LIInf). C'est la seule façon d'évaluer les conséquences concrètes de cette loi.

Martine Stoffel, Préposée cantonale à la transparence

#### Protection des données – des dossiers toujours plus complexes

397 nouveaux dossiers ont été ouverts en 2019. La plupart des demandes étaient issues des services cantonaux ou des communes, mais aussi d'institutions privées chargées de tâches publiques et de particuliers. Mais plus que le nombre de dossiers, leur complexité est également en augmentation, nécessitant des connaissances spécifiques et impliquant différents acteurs (privé et public, intercantonal, etc.).

Le processus de digitalisation de l'administration cantonale, un point fort du programme gouvernemental 2017-2021 (Fribourg 4.0), demande également une grande implication de l'Autorité, en particulier dans les projets tels que eGovernment (guichet virtuel, eDéménagementCH, signature électronique), le Référentiel cantonal des données, le traitement de données par des tiers (outsourcing, Cloud), Microsoft Office365, les portails d'accès pour des services ou des organisations privées chargées de tâches publiques ou le registre de l'administration scolaire (EDU).

Florence Henguely, Préposée cantonale à la protection des données

### **Actualités**

[Rapport d'activité 2019](#)

[Transparence : des procédures contestant un accord de médiation sont jugées irrecevables](#)

[Déchiffrement de connexions webs encryptées](#)

[Coronavirus : plans de protection en protection des données du préposé fédéral](#)

[Transparence : le Tribunal fédéral maintient la décision du Tribunal cantonal et clarifie la procédure de médiation devant l'ATPrD](#)

[Le Conseil fédéral commande une étude sur la faisabilité d'un « Swiss Cloud »](#)

[Mesures de sécurité pour les conférences audio et vidéo](#)

[Collaboration numérique](#)

[Manque de ressources au sein des autorités de protection des données](#)

[Aide-mémoire sur les risques et les mesures spécifiques à la technologie du Cloud](#)

### **Informations aux organes publics**

Recommandation: [Accès recommandé à deux rapports historiques concernant une pollution](#)

Recommandation: [Transparence des coûts à la bibliothèque cantonale et universitaire de Fribourg \(BCU\)](#)

Recommandation: [Maintien du refus d'octroyer l'accès à des échanges entre une commune et son avocat](#)

Recommandation: [Demande d'accès qualifiée d'abusives et nécessitant une charge de travail disproportionnée](#)

Recommandation: [Accès à des documents en lien avec des dénonciations](#)

Recommandation: [Accès recommandé au taux de rendement et au taux de couverture de la CPPEF pour 2019](#)

### **Consultations**

[Prises de position de la Commission](#)

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette Newsletter, nous vous prions de contacter notre [secrétariat](#).

—

**Autorité cantonale de la transparence et de la protection des données ATPrD**

**Kantonale Behörde für Öffentlichkeit und Datenschutz ÖDSB**